



CONVERGENCE . ANIMAUX . POLITIQUE



**DÉJÀ CINQ ANS D'ACTION POLITIQUE
POUR LES ANIMAUX**

Juin 2022

Édito

Depuis cinq ans, CAP a permis de politiser le tissu associatif de protection animale français. En effet, grâce à notre accompagnement et au réseau politique que nous avons construit, de nombreuses ONG ont entrepris plus d'actions de plaidoyer, individuelles et collectives, afin d'inciter les décideurs politiques à agir en faveur des animaux.

En sensibilisant un grand nombre de parlementaires et en les mettant en lien régulièrement, CAP a largement contribué à faire de la condition animale un sujet non plus marginalisant, mais porteur politiquement, surtout à l'Assemblée. À tel point qu'aujourd'hui il est bon pour un parlementaire de se montrer actif sur ces sujets. Cela se traduit notamment par un nombre croissant d'initiatives parlementaires (propositions de loi, amendements, questions au gouvernement), mais aussi de signatures de tribunes, lettres ouvertes, et campagnes de mobilisation à destination des candidats aux élections.

Grâce à un travail relationnel de longue haleine, CAP est parvenu à initier la première loi adoptée sous la Ve République dédiée à la protection animale et a défendu et amendé son contenu tout au long du processus législatif.

Notre stratégie ayant prouvé son efficacité laisse envisager des avancées encore plus importantes dans les années à venir, à mesure que CAP grandit et se professionnalise. Il reste énormément à faire, et de nombreux animaux (d'élevage, sauvages, d'expérimentation, etc.) attendent de faire à leur tour l'objet de réformes.

Le début du nouveau quinquennat représente une opportunité à ne pas manquer. Pour cette nouvelle année d'actions politiques en faveur des animaux, nous prévoyons de mener une cinquantaine de rendez-vous avec en priorité :

- Les députés, afin de créer le lien avec les nouveaux alliés politiques. Suite aux élections législatives, **47 % de l'Assemblée a été renouvelée en juin 2022**.
- Les nouveaux membres de l'exécutif, principalement les membres du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, du secrétariat général à la Planification écologique et du secrétariat d'État à la Mer.

Nous organiserons également trois nouveaux événements afin de favoriser les rencontres et les échanges entre les ONG partenaires de CAP et les décideurs politiques.

Toute l'équipe de CAP se joint à moi pour vous remercier pour votre confiance. Continuons à mener, ensemble, des actions politiques cohérentes, visibles et efficaces pour les animaux !

 Melvin Josse, fondateur et directeur de Convergence Animaux Politique



CAP, c'est quoi ?

Depuis 2017, notre association mobilise les décideurs politiques afin qu'ils agissent en faveur des animaux en s'appuyant sur l'expertise des ONG.



Nos missions

-  **Lobbying relationnel auprès des décideurs politiques** : constituer et mobiliser un réseau d'alliés actifs en priorité à l'échelle nationale (députés, sénateurs, exécutif)
-  **“Convergence associative”** : encourager les ONG partenaires de CAP à formuler des demandes politiques communes, cohérentes et audibles.
-  **Accompagnement** : identifier et créer des opportunités législatives, en favorisant la collaboration entre ONG et politiques.

“Pour notre association, il est très difficile d'étendre nos relations avec les parlementaires au-delà de quelques députés ou sénateurs déjà acquis. CAP nous permet d'entrer en relation avec des parlementaires de tous horizons sur la base de leur simple intérêt pour les problématiques que nous adressons. C'est donc un moteur important pour faire connaître l'association et générer de nouvelles opportunités d'actions.”

Pierre Pauchet, Directeur de l'association Les Activeurs

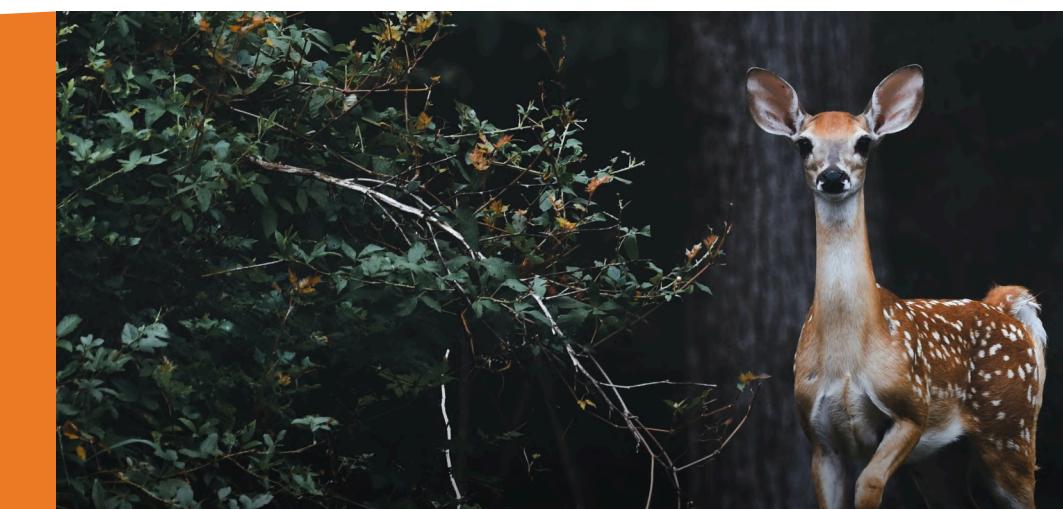
Nos méthodes d'action

 **Rencontrer les décideurs politiques** en tant que relais des ONG partenaires, et communiquer leurs demandes lors des rendez-vous et par le biais de la newsletter mensuelle adressée aux parlementaires.

 **Proposer et accompagner des actions spécifiques** (questions au gouvernement, propositions de loi, amendements, auditions, etc.) ou collectives (tribunes, campagnes de communication) pour nos ONG partenaires.

 **Organiser des événements thématiques** qui rassemblent les ONG partenaires et les parlementaires. Ces temps forts consolident les relations entre les différentes parties prenantes de CAP et permettent aux ONG d'échanger avec les décideurs politiques de manière informelle.

 **Soutenir nos ONG partenaires dans leurs démarches de plaidoyer** au travers de conseils, de formations, d'outils mis à leur disposition (cartographie, veille politique) et d'un suivi personnalisé à la demande. Grâce à notre expertise institutionnelle et politique, nous déployons pour toutes nos ONG partenaires un ensemble de moyens d'actions ciblés, adaptés aux objectifs stratégiques définis et à leur budget.



Les sujets que nous portons

CAP n'a pas de revendication propre, elle porte les demandes de ses ONG partenaires couvrant l'ensemble des sujets relatifs à la condition animale :

-  Les animaux de compagnie
-  Les animaux sauvages en liberté
-  Les animaux sauvages en captivité et utilisés pour le divertissement
-  L'élevage et l'alimentation
-  L'expérimentation animale
-  L'éducation, la gouvernance et le droit

Notre expertise réside dans la stratégie de défense de ces demandes, basée sur notre connaissance du milieu institutionnel et sur notre travail relationnel.



L'équipe CAP



Melvin Josse
Directeur



Hélène Besnard
Responsable communauté & développement



Milton Federici
Responsable des affaires publiques



Charlotte Clabaut
Cheffe de projet & Responsable levée de fonds



Juliette Parade
Chargée des opérations et de la communication



Hugo Marro-Menotti
Chargé de plaidoyer



Nos victoires lors du précédent quinquennat



230

rendez-vous



15

propositions de loi déposées



+ de 280

amendements proposés et déposés



80

questions posées au gouvernement



23

ONG partenaires



5

tribunes collectives



11

rencontres organisées



18

newsletters envoyées aux parlementaires

Retour sur 6 de nos actions les plus impactantes :

- 1) Initier et accompagner la proposition de loi contre la maltraitance animale jusqu'à son adoption finale par le Parlement.
- 2) Réaliser 230 rendez-vous avec des décideurs politiques de tous bords, parlementaires et ministériels.
- 3) Impulser et accompagner le dépôt de 15 propositions de loi (portant sur la corrida, la chasse, l'élevage, etc).
- 4) Organiser 11 rencontres rassemblant les ONG partenaires et les décideurs politiques.
- 5) Inciter le gouvernement à intégrer la protection animale dans son plan de relance.
- 6) Engager les partis politiques et les candidats à la présidentielle et aux législatives 2022.

1) Initier et accompagner la proposition de loi contre la maltraitance animale jusqu'à son adoption finale par le Parlement.

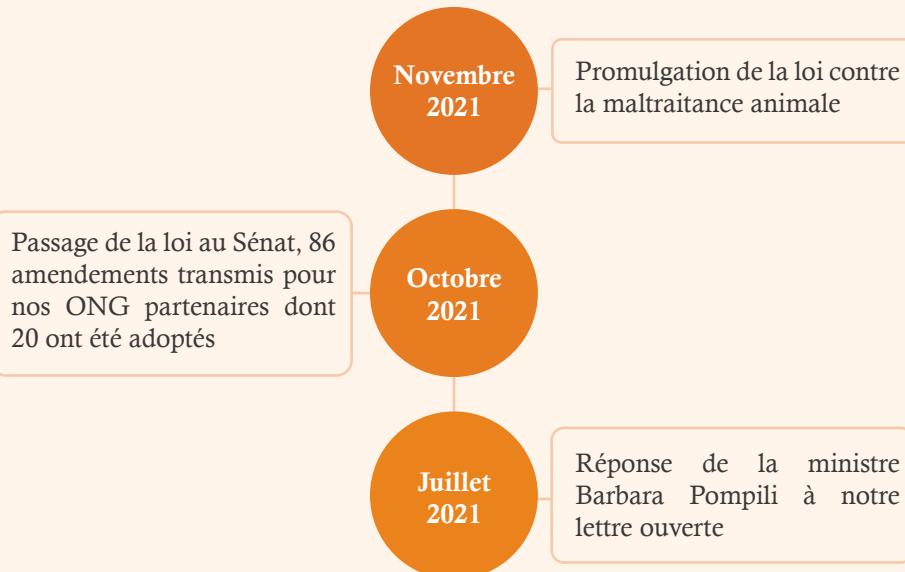
Retour sur l'historique

De notre premier rendez-vous avec la députée Laetitia Romeiro Dias en 2018, à la promulgation du texte en novembre 2021, nous avons accompagné la députée, puis les rapporteurs tout au long du processus législatif à l'Assemblée et au Sénat. Notre action, coordonnée avec nos ONG partenaires, a permis de faire passer 46 amendements sur les 219 déposés, contribuant à l'adoption d'un texte plus ambitieux.

Alors que le Sénat tardait à inscrire le texte à l'ordre du jour, nous avons initié et fait publier une lettre ouverte cosignée par 30 parlementaires et 43 ONG. Celle-ci a donné lieu à de nombreuses retombées médiatiques, à un rendez-vous avec le cabinet du porte-parole du gouvernement et à une réponse écrite de la ministre de la Transition écologique Barbara Pompili.

Le succès de l'adoption de cette loi confirme l'efficacité de notre stratégie et renforce notre motivation en vue des prochaines victoires politiques en faveur des animaux.

Frise chronologique

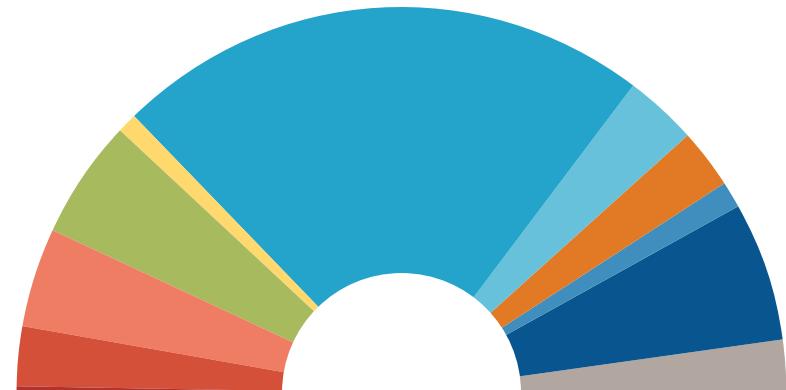




2) Réaliser 230 rendez-vous avec des décideurs politiques de tous bords, parlementaires et ministériels.

Au cours de ces cinq dernières années, notre équipe a rencontré des décideurs politiques afin de leur présenter les demandes des ONG partenaires et les accompagner dans leurs actions en faveur des animaux. **Une cinquantaine de rendez-vous par an** sont effectués : leur compte-rendu est mis à disposition des ONG partenaires. Nous pouvons également rencontrer les politiques pour des missions ponctuelles comme nous avons pu le faire pour World Animal Protection dans le cadre d'une mission relative à l'interdiction du commerce d'animaux sauvages, à l'occasion du G20.

Rendez-vous parlementaires



- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| ● 1% Gauche démocrate et républicaine | ● 45% La République en marche |
| ● 5% La France insoumise | ● 6% Agir ensemble |
| ● 8% Socialistes et apparentés | ● 5% MoDem et Démocrates apparentés |
| ● 10% Écologistes | ● 2% UDI & Indépendants |
| ● 2% Libertés et territoires | ● 12% Les républicains |
| | ● 4% parlementaires non inscrits |

Proportion (par groupe politique) des rendez-vous effectués avec des parlementaires. 45% des rendez-vous ont été effectués avec des députés du groupe majoritaire.

3) Impulser et accompagner le dépôt de 15 propositions de loi (portant sur la corrida, la chasse, l'élevage, etc).

CAP a mené un travail d'identification et de sensibilisation des parlementaires sensibles à la condition animale, accompagné la mise en relation avec nos ONG partenaires et effectué un suivi jusqu'au dépôt des propositions de loi.

Des propositions de loi relatives, par exemple, à la corrida, aux cirques, à la fourrure ou aux jours sans chasse ont pu être déposées grâce à ce travail.

4) Organiser 11 rencontres rassemblant les ONG partenaires et les décideurs politiques.

Ces temps forts de l'année appelés "Rencontres CAP" permettent aux ONG de créer du lien avec les parlementaires et sont une occasion de revenir plus en détail sur leurs demandes.

Trois événements sont organisés chaque année sous plusieurs formes rassemblant en moyenne une trentaine de politiques :

- Visites sur le terrain avec des parlementaires, des ONG partenaires et la presse, suivie d'une table ronde thématique.
- Rencontres type *workshop* lors desquelles plusieurs espaces d'échange rassemblent les ONG partenaires, les parlementaires et autres représentants politiques.
- Conférence et discussions au cours desquelles plusieurs ONG spécialistes d'une thématique présentent leurs demandes prioritaires et échangent avec les politiques à ce sujet. Les sujets abordés varient régulièrement : faune sauvage, animaux de compagnie, etc.



5) Inciter le gouvernement à intégrer la protection animale dans son plan de relance.

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire mondiale sans précédent. Elle a conduit le gouvernement Français à engager une démarche de subventionnement de projets pour faire face et répondre aux objectifs socio-économiques et écologiques de la France. Afin que ce plan de relance intègre la protection animale et environnementale, et suite à la publication d'une **tribune rassemblant 148 signataires** (ONG, parlementaires, scientifiques et personnalités publiques), **CAP a transmis au gouvernement 57 propositions élaborées par 20 ONG partenaires**. Nous avons obtenu **5 rendez-vous ministériels** (à Matignon, au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance et au ministère de la Mer) pour échanger sur ces propositions : 19 d'entre elles ont depuis été approuvées, ou mises en place par le gouvernement.

6) Engager les partis politiques et les candidats à la présidentielle et aux législatives 2022.

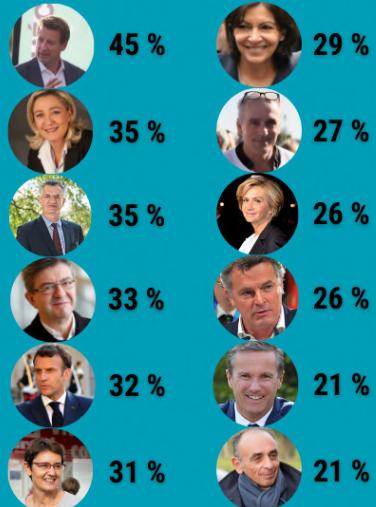
À l'occasion des élections présidentielle et législatives, CAP a initié et coordonné la **campagne Engagement Animaux 2022**, rassemblant **30 ONG** de protection animale. Celle-ci visait à engager un maximum de partis politiques et de candidats sur **22 mesures** prioritaires, réparties en 6 thèmes et définies en concertation par les ONG.

Pour la première fois dans une campagne présidentielle, la condition animale a émergé dans les programmes et les débats : **8 candidats** ont signé la charte d'engagement et de nombreux médias ont relayé notre campagne d'engagement.

Dans le cadre des élections législatives, **9 partis politiques et plus de 410 candidats** se sont engagés sur les 22 mesures proposées. Parmi eux, 30 candidats ont été élus députés : les ONG pourront compter sur leur engagement en faveur des animaux à l'Assemblée.



Proportion de Français jugeant
le candidat engagé
sur la condition animale
(*sondage IFOP mars 2022)



VS

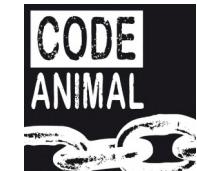
L'engagement réel des
candidats sur les
22 mesures proposées
par les 29 ONG



30 DÉPUTÉS ENGAGÉS
POUR LES ANIMAUX
ÉLUS À L'ASSEMBLÉE



Les ONG partenaires de CAP





CONVERGENCE . ANIMAUX . POLITIQUE



contact@convergence-animaux-politique.fr

convergence-animaux-politique.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.